



Faculté de Droit et
de Science Politique
Aix-Marseille Université

CEDI
Centre d'Etude de Droit et d'Innovation



Centre
de Droit
Économique
Aix-Marseille Université



Direction scientifique du colloque :

Vincent Perruchot-Triboulet,

Adeline Cerati-Gauthier,

Claude Saint-Didier

L'immeuble et le droit des procédures collectives

L'Institut Régional
d'Enseignement Notarial

25 Avenue Henri Poncet
13090 Aix-en-Provence

Vendredi
10 novembre
2017

PROGRAMME

Inscription gratuite mais obligatoire avant le 1^{er} novembre 2017
à l'adresse suivante : colloqucedi@gmail.com

Validation de 6 heures au titre de la formation continue pour les notaires et les avocats

Création et impression : DEPIL/PSI - Imprimerie d'Aix-Marseille Université - Aix-en-Provence - 2017/2018


Conseil régional des notaires
de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence


Centre de Formation
professionnelle de notaires
et d'avocats


ALPES PROVENCE


DÉPARTEMENT
BOUCHES
DU-RHÔNE


AIX
MARSEILLE
PROVENCE

9h00 : Accueil :

- M^e Gérard Turlur,
Président du Conseil régional des notaires de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence
- M. Jean-Philippe Agresti,
Doyen de la Faculté de droit et de sciences politiques, Aix-Marseille Université
- M. Claude Saint-Didier,
Directeur de l'équipe d'accueil Patrimoine et Entreprises, Université de Corse Pasquale Paoli
- M. Fabrice Rizzo,
Directeur du CDE, Professeur, Aix-Marseille Université

Matinée présidée par :

M. Emmanuel Douhaire, *Administrateur judiciaire, Marseille, Membre du bureau du Conseil national des administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires*

I. La construction de l'immeuble

Le constructeur en difficulté et le sort des garanties
(Mme Caroline Houin-Bressand, *Professeur, Université de Lorraine*)

II. La gestion de l'immeuble

La société civile immobilière en difficulté
(M. Louis Thibierge, *Professeur, Aix-Marseille Université*)
La copropriété en difficulté
(Mme Florence Tulier-Polge, *Administrateur judiciaire*)
Les baux commerciaux et l'entreprise en difficulté
(Mme Marie-Christine Mariani-Riela, *Maître de conférences, Université de Corse Pasquale Paoli, EA Patrimoine et Entreprises*)
Les baux ruraux et l'entreprise en difficulté
(Mme Christine Lebel, *Maître de conférences, Université de Franche-Comté*)

Table ronde :

- M. Emmanuel Douhaire, *Administrateur judiciaire, Marseille, Membre du bureau du Conseil national des administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires*
- M. Dominique Fabiani, *Maître de conférences à l'Université de Nice Sophia-Antipolis, Notaire*
- M. Christian DUREUIL, *Avocat, Aix-en-Provence*

Déjeuner sur place

13h30 : Après-midi présidée par :

M. Claude Saint-Didier, *Doyen de la faculté de droit, Université de Corse Pasquale Paoli, Directeur de l'équipe d'accueil Patrimoine et Entreprises*

III. Les garanties portant sur l'immeuble

Les sûretés immobilières et l'entreprise en difficulté (hypothèque, privilège du prêteur de deniers, fiducie)
(Mme Sophie Atsarias, *Maître de conférences, Université de Corse Pasquale Paoli, EA Patrimoine et Entreprises*)
L'insaisissabilité des immeubles de l'entrepreneur en difficulté (insaisissabilité légale, DNI)
(Mme Sabrina Delrieu, *Maître de conférences, Université de Corse Pasquale Paoli, EA Patrimoine et Entreprises*)

IV. La vente de l'immeuble

Les sols pollués et les installations classées pour la protection de l'environnement et l'entreprise en difficulté
(M. Denis Voinot, *Professeur à l'Université de Lille 2*)
L'immeuble commun ou indivis et l'entreprise en difficulté
(Mme Julie Souhami, *Maître de conférences, Aix-Marseille Université*)
Les droits de préemption et l'entreprise en difficulté
(M. Arnaud Walravens, *Docteur en droit, de l'Université Paris 2*)

Table ronde :

- M. Claude Saint-Didier, *Université de Corse Pasquale Paoli*
- M. Vincent de Carrière, *Mandataire judiciaire, Aix-en-Provence, Marseille*
- Mme Karine Dabot, *Avocate, Aix-en-Provence*
- M. Dominique Fabiani, *Maître de conférences à l'Université de Nice Sophia-Antipolis, Notaire*